

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



Action
ontarienne
contre la violence
faite aux
femmes



Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

Message de la présidente



L'assemblée générale annuelle demeure à chaque année un moment de réjouissance et l'occasion de revoir les succès de la dernière année, tout comme les défis surmontés.

J'ai eu le privilège de me joindre au conseil d'administration de l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes au courant de l'année 2020 et je suis ravie d'y retrouver des partenaires, employées et collègues engagées et dédiées à notre cause commune, celle d'éradiquer toutes violences faites aux femmes dans nos communautés.

Tout le travail accompli est rendu possible grâce à l'énergie et la passion des employées qui tissent l'équipe de l'AOCVF ! Merci à vous toutes.

Notre mandat est de revendiquer pour les droits des femmes à la sécurité, à la justice et à l'équité. Il est impératif que chaque femme d'expression française en Ontario, touchée par la violence, ait accès à des services de qualité dans un environnement sécuritaire et respectueux. Il revient donc à chaque membre de notre réseau de s'assurer de la qualité des services offerts et rendus.

Merci à chacune : membres, administratrices, bénévoles, partenaires, employées et amies. Ensemble, nous avons pu voir se réaliser l'ensemble du mandat et de la mission de l'AOCVF pour l'année 2020-2021. Je suis ravie de marcher à vos côtés pour l'année qui vient afin de continuer à améliorer la qualité de vie des femmes et de nos communautés franco-ontariennes.

Message de la directrice générale



Quelle année... Nous l'avons commencée en début de pandémie, dans l'inconnu et le confinement, pour la finir avec les débuts de la vaccination et l'espoir d'une sortie prochaine de la crise sanitaire. Entretemps, nous avons vécu tant de choses. En me souvenant de cette année, mes pensées vont pour l'équipe d'AOCVF, qui malgré les différents confinements, l'école virtuelle, les changements de personnel, l'anxiété et le stress est restée motivée et engagée et a mené toutes ses activités. L'équipe a su être créative et s'adapter à la situation. Malgré les nombreux défis, les résultats sont là et sont impressionnants. Pour n'en citer que quelques-uns : lancement avec succès d'une offre de webinaires par l'Institut de formation qui a pu former près de 1 100 personnes; avec plus de 2 750 nouvelles inscriptions, multiplication par cinq du nombre d'inscriptions à la plateforme de formations en ligne de l'Institut de formation comparativement à 2019-2020; nombre record d'ateliers de formation en ligne faits avec 12 700 ateliers complétés; lancement de la campagne #RelationSaine à destination des 14-25 ans; multiplication par trois du nombre de femmes ayant bénéficié d'information juridique et de conseils juridiques sommaires en droit de la famille; 11 vidéoconférences avec les membres d'AOCVF et de nombreuses ressources leur étant destinées pour les soutenir pendant la pandémie; un rapport sur la cartographie

des services en français; un rapport sur les conditions salariales dans les organismes du réseau de la violence faite aux femmes; de nombreuses ressources pour les femmes et leur entourage en lien avec la pandémie, préparation d'une campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel au travail, etc. Encore une fois, compte tenu du contexte, le travail effectué a été époustouflant. Je crois ne jamais le dire assez, donc je profite de cette occasion pour l'écrire : un grand merci et un grand bravo à toute l'équipe d'AOCVF!

En repensant à cette année, mes pensées vont aussi vers les organismes francophones pour femmes de la province. Là aussi, je ne peux que saluer le travail fait malgré les défis. En peu de temps, les maisons d'hébergement ont revu leurs pratiques et réussi à limiter les risques d'éclosion. Les mesures mises en place ont été contraignantes pour le personnel et pour les femmes et familles hébergées, mais ont permis de limiter les risques d'éclosion et de transmission. Les organismes offrant des services externes en violence conjugale et en agression à caractère sexuel ont pour leur part réussi à garder le lien avec les femmes et avec leur communauté en se tournant vers le virtuel. Sachant que peu de centres avaient ces pratiques d'intervention à distance avant le confinement, là aussi leur capacité de

s'adapter a été remarquable. En entendant les directrices, les superviseuses et les intervenantes parler, j'entends la satisfaction d'avoir assuré la continuité des services, mais aussi la fatigue et parfois l'impuissance de ces femmes à qui on demandait déjà beaucoup avant la pandémie et qui ont durement senti les conséquences de la pandémie sur leur clientèle et sur leur communauté. J'ai aussi entendu beaucoup d'inquiétude de ces intervenantes pour les femmes servies et pour les femmes en général.

Cette inquiétude, je la partage. Une inquiétude pour les femmes et les filles aux prises avec la violence conjugale ou familiale. Même s'il est difficile d'avoir des statistiques, il est certain que les femmes et les filles ont été beaucoup plus à risque de violence pendant la pandémie, surtout pendant les différents confinements. Être confinée avec un conjoint ou un parent violent pendant plusieurs semaines dans un contexte anxigène ne peut qu'être déclencheur de violence. Plusieurs organismes ont commencé à en voir les conséquences avec une augmentation de demande de services dans leur région. Le grand public, les médias et les décideurs et décideuses le voient malheureusement avec le nombre grandissant et extrêmement inquiétant de féminicides. Entre janvier et septembre 2021, en Ontario, 41 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Ce chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes doit être vu comme une conséquence de la pandémie de COVID-19, mais doit surtout être vu comme une conséquence directe d'une autre pandémie qui sévit depuis des décennies : la violence faite aux femmes et aux filles. Cela fait des années qu'AOCVF et ses membres dénoncent la violence des hommes sur les femmes et demandent des actions collectives pour y mettre fin. Notre souhait est que la pandémie de COVID-19

et ses conséquences dramatiques pour la sécurité des femmes provoquent un sursaut social, mène à une prise de conscience collective et à des actions pour lutter efficacement contre la violence faite aux femmes et aux filles. La première action concrète serait la mise en place d'un plan national d'action contre la violence, plan promis par le gouvernement fédéral libéral, qui devra être accompagné pour être efficace de plans provinciaux et territoriaux coordonnés. AOCVF et ses membres appellent les différents paliers de gouvernement, ainsi que tous les partis d'opposition à travailler ensemble pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles et pour montrer l'exemple au reste de la société. Ces plans d'action doivent avoir des mesures concrètes pour lutter contre la violence, mais aussi au-delà des mesures sociales pour éliminer les facteurs de vulnérabilité des femmes. Il faut notamment améliorer leur sécurité économique pour limiter le risque de pauvreté et de dépendance financière. Ceci était déjà nécessaire avant la pandémie, mais est maintenant fondamental après la crise sanitaire qui a durement touché les femmes au niveau économique. S'il est primordial que nous nous attaquions réellement au problème de violence faite aux femmes, il faut, en le faisant, que nous luttons contre d'autres systèmes discriminants qui empêcheraient toutes les femmes et toutes les filles d'accéder à une réelle égalité. On ne peut pas avancer dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, sans lutter en même temps contre les discriminations et violences spécifiques vécues par les femmes et filles racialisées, immigrantes, autochtones, lesbiennes, trans, ayant une limitation, âgées, etc. Je ne suis pas assez naïve ou optimiste pour croire que le tout sera résolu en 2021 ou 2022, mais je le suis assez pour croire que des actions seront prises dans cette direction. Une chose est sûre, AOCVF continuera d'y prendre part.

Mission

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est un regroupement provincial féministe et francophone d'organismes qui œuvrent ou qui sont engagés dans l'élimination de la violence faite aux femmes.

Valeurs

Respect

Nous traitons avec considération et esprit d'ouverture tous les individus, et ce, dans toute leur diversité.

Intégrité

Nous respectons nos engagements individuels et collectifs, ce que nous démontrons en faisant preuve de transparence.

Collaboration

Nous travaillons en concertation et en partenariat pour entendre diverses opinions, prendre en compte les différents besoins et favoriser la mobilisation.

Solidarité

Nous reconnaissons l'interdépendance des femmes et des organismes les soutenant et nous nous appuyons mutuellement.

Inclusivité

Nous incluons et impliquons toutes les femmes sans discrimination liée à la race, la religion, l'origine ethnique, l'âge, le statut social, l'orientation ou l'identité sexuelle et de genre.

Vision

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est une ressource inclusive et incontournable en matière de violence faite aux femmes et de développement

des services en français, qui reflète la diversité des communautés d'expression française.

Mandat

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a pour mandat de travailler à la prévention de la violence, à la formation continue des intervenantes et des directions, au démarchage en vue de mettre en place de services en français, à l'analyse des enjeux et à la réalisation de matériel éducatif et de sensibilisation en français, selon une analyse féministe de la situation sociale et communautaire.

Buts

- Renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils.
- Faciliter la concertation entre les groupes membres et les joueurs clés.
- Soutenir le développement, la consolidation et la solidarité des services en français en matière de violence faite aux femmes.
- Sensibiliser à la violence faite aux femmes.



Principes directeurs

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est guidée par deux principes directeurs fondamentaux :

- L'analyse féministe de la violence faite aux femmes et
- Le droit des personnes d'expression française en Ontario d'avoir accès à des services dans leur langue conformément à la *Loi sur les services en français*.

Nous reconnaissons ainsi que la violence faite aux femmes est un problème de société causé par l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes. Nous croyons que les femmes et les filles peuvent être aux prises avec différentes formes de violence. Cela, tant au niveau familial que dans leurs relations amoureuses et tant au niveau social que systémique. Nous croyons aussi que chaque femme et fille peut vivre de multiples formes d'oppression et de discrimination. Cependant, nous croyons qu'elles ont le droit, la capacité et le pouvoir d'agir par elles-mêmes, de déterminer leurs propres besoins et de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent.

Nous militons pour que les survivantes aient accès à des services communautaires gratuits qui prennent en compte les différentes inégalités et oppressions auxquelles elles font face. Ces services peuvent à la fois comporter l'accompagnement individuel des femmes dans leurs démarches

et la revendication au niveau collectif pour des changements sociaux. Nous militons également pour que les survivantes d'expression française aient accès, et ce, à l'échelle de la province et de façon continue, à des services de qualité dans leur langue. Nous voulons que ces services soient offerts dans des organismes qui comprennent et reconnaissent la spécificité des femmes francophones en milieu minoritaire et qui s'engagent auprès de la communauté francophone. Nous croyons que les services en français à l'intention des femmes aux prises avec la violence doivent être autonomes, donc libres d'agir, et gérés par et pour les femmes francophones. Ces services doivent donc être financés adéquatement par le gouvernement afin de pouvoir mener à bien leur mission.

Les membres par région

Est

- Centre de ressources de l'Est d'Ottawa
- Centre Novas, CALACS francophone de Prescott-Russell
- Maison d'amitié
- Maison Interlude House

Sud

- Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario
- Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
- Colibri, Centre des femmes francophones du comté de Simcoe
- La Maison
- Oasis Centre des femmes
- Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario

Nord

- Centr'Elles
- Ellevive
- Centre Victoria pour femmes
- Habitat Interlude

AOcVF : un réseau et une équipe engagés

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) est un lieu de collaboration, d'échanges et de partages à tous les niveaux. AOcVF s'appuie sur une équipe de travailleuses, ainsi que sur un réseau d'intervenantes et de gestionnaires. AOcVF tient à reconnaître la richesse que chacune apporte et l'importance de leur engagement pour les services en français (SEF) et dans la lutte contre la violence faite aux femmes (VFF) en Ontario.

AOcVF remercie tous ses organismes membres et leurs intervenantes qui alimentent son travail et veut, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

Anne Jutras – Centre Novas, CALACS francophone de Prescott-Russell

Chantal Mailloux – Ellevive (anciennement Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario)

Dada Gasirabo – Oasis Centre des femmes

Émilie Crakondji – Carrefour des Femmes du Sud-Ouest

Gaëtane Pharand – Centre Victoria pour femmes

Jeanne Françoise Mouè – La Maison

Josée Chalifoux – Maison d'amitié

Loubna Moric – Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara

Muriel Lalonde (jusqu'en novembre 2020) – Maison Interlude House

Rose Viel – Centr'Elles

AOcVF tient également à remercier toute son équipe qui assure au quotidien le fonctionnement de l'organisme et qui est essentielle pour lui permettre de respecter sa mission et ses buts. Cette année, encore plus que les autres, leur engagement et leur détermination sont à souligner. Un grand merci à Arwa, Diane, Katia, Justine, Lydie, Maïra, et Michelle pour tout le travail accompli. AOcVF remercie également chaleureusement Nancy qui a quitté son poste de gestionnaire des ressources après plus de dix ans. Nancy a été un pilier de l'organisme en assurant un suivi financier et administratif sérieux et efficace et en assurant une continuité lors des changements de personnel.

AOcVF tient aussi à remercier Anne Jutras, qui a assuré la présidence du conseil d'administration pendant plusieurs années, et qui a quitté ses fonctions ainsi que la direction générale du Centre Novas, en mars 2021.

Enfin, un grand merci à toutes les consultantes et partenaires qui ont soutenu AOcVF pendant cette année.



Réalisations

Le rapport annuel est construit sur la base des quatre stratégies identifiées dans la planification stratégique 2016-2021 d'AOCVF afin de suivre facilement les progrès effectués.

- 1. Mettre en place et défendre un plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes**
- 2. Faire du démarchage sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services**
- 3. Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes**
- 4. Consolider AOCVF**



Priorité

Priorité 01

Plan de développement et de défense des services en français en matière de violence faite aux femmes

Depuis ses débuts, AOcVF milite pour que les femmes francophones aux prises avec la violence puissent avoir des services de qualité dans leur langue. En 1998, AOcVF et son réseau ont défini le « portrait idéal » des services en français en violence faite aux femmes. Ce « portrait » comprend cinq grands principes :

- 1. Le personnel est francophone et compétent**
- 2. Les ressources humaines et financières sont suffisantes**
- 3. Tous les services sont garantis et accessibles en tout temps**
- 4. Les services ont une approche féministe et holiste qui respecte la diversité des femmes**
- 5. La structure organisationnelle appuie l'offre et le développement des services**

Au fil des années, grâce à l'implication d'AOcVF, de partenaires et des communautés et grâce à l'investissement du gouvernement provincial, plusieurs maisons d'hébergement, centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et programmes en violence conjugale offrant des services en français et répondant au « portrait idéal » ont été créés dans plusieurs régions de la province. Cependant, malgré ces grandes avancées, il y a encore besoin de développer ou de consolider les services en français à destination des femmes dans plusieurs endroits. Pour répondre à ces besoins, AOcVF sensibilise en continu le gouvernement provincial et ses partenaires sur l'importance d'investir dans des services en français autonomes et de ne pas donner le financement pour les services en français à des agences majoritairement anglophones, qui d'après nos expériences sont moins à même de répondre de façon adéquate aux besoins des femmes d'expression française.



Cette dernière année, grâce à un financement du ministère Femmes et Égalité des genres Canada, AOcVF a pu établir une cartographie des services en français disponibles pour les femmes aux prises avec la violence en Ontario. L'objectif était de se pencher sur l'offre des services en français dans la province et d'identifier les lacunes.

Nous avons étudié l'offre de services en français dans les :

- Maisons d'hébergement
- Services externes en violence conjugale
- Services externes en agression à caractère sexuel
- Cliniques juridiques
- Programme d'aide aux victimes et aux témoins
- Centre de traitement pour les victimes
- Services en santé mentale pour les femmes
- Services en santé mentale pour les enfants

L'identification des services existants et des lacunes va permettre le développement d'un plan de développement et de consolidation des services en français, c'est-à-dire

l'identification des programmes et des régions devant avoir plus de financement pour accroître ou améliorer la qualité des services aux femmes. Parallèlement, un argumentaire et des stratégies de revendication ont été développés pour soutenir la défense du futur plan.

Un autre élément de revendication d'AOcVF concerne les conditions salariales dans les organismes pour femmes en Ontario. En 2008, nous avons mené une recherche qui démontrait que la rémunération proposée dans les maisons d'hébergement, les CALACS et programmes en violence faite aux femmes étaient en dessous de la moyenne des autres organismes à but non lucratif en Ontario. Cette année, nous avons été en mesure de refaire cette analyse grâce au financement de Femmes et Égalité des genres Canada et les constats restent les mêmes : les conditions salariales sont toujours moins avantageuses, et ce, pour tous les postes étudiés. Cette situation a des conséquences importantes pour les organismes en violence faite aux femmes : des difficultés de recrutement et de rétention du personnel, la précarité financière des travailleuses sur le long terme, notamment au moment de la retraite, etc. Une des priorités des prochaines années continuera de revendiquer auprès des ministères l'augmentation des financements pour revaloriser les conditions salariales des employés.



02

Priorité

Priorité 02

Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

Depuis sa création, l'un des rôles d'AOCVF est d'identifier des enjeux sociaux, politiques ou affectant l'offre de services et de les analyser avec une perspective féministe. Ces analyses alimentent le réseau d'AOCVF, mais aussi de façon plus large, le public et les décideurs et décideuses. AOCVF participe ainsi activement à des consultations publiques et à des rencontres avec les divers gouvernements pour sensibiliser les décideurs et décideuses aux problématiques liées à la violence faite aux femmes ou aux services en français. AOCVF travaille également en collaboration avec des partenaires, offre des sessions de sensibilisation à la violence faite aux femmes et utilise les médias sociaux et traditionnels pour faire passer ses messages. Les principaux sujets de démarchage sont la sensibilisation à la violence faite aux femmes et la défense du droit des femmes francophones d'avoir accès à des services dans leur langue.

Chaque année, différents enjeux surviennent sur lesquels AOCVF se penche. Cette année a bien entendu été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a affecté de manière très forte les femmes, et ce, à différents niveaux.

Il est certain que la pandémie, le confinement, le télétravail, la perte d'emploi, l'école virtuelle, le stress, etc. ont eu comme effet d'augmenter le risque de violence conjugale. La pandémie et ses conséquences ont mis et continuent de mettre

les femmes dans une situation où leur conjoint peut plus facilement les contrôler, les manipuler et les isoler. Les possibilités de trouver de l'aide étaient et sont toujours plus difficiles, les mesures de distanciation sociale étant strictes. Pour les filles et les femmes, le risque de cyberviolence a aussi augmenté. Nous avons essayé de soutenir les femmes et leur entourage. Le message que nous avons relayé tout au long de l'année et lors des différents confinements était de rappeler que la maison n'était pas sécuritaire pour toutes et que si une femme avait besoin d'aide, les services étaient toujours ouverts et disponibles. Nous avons également mis en ligne des ressources pour les femmes, les filles et leur entourage adaptées à la situation sanitaire :

- Des [éléments](#) pour aider une femme aux prises avec la violence pendant la pandémie et pour savoir quoi faire quand on est victime
- Des [exemples](#) de manifestations de la violence conjugale en temps de pandémie
- Les [facteurs supplémentaires](#) liés à la sécurité à prendre en compte dans les cas de violence conjugale
- Une [analyse](#) de la persistance de la violence à caractère sexuel pendant la pandémie



- Une ressource pour les [jeunes](#) et une pour les [parents](#) contre la cyberviolence à caractère sexuel

La pandémie a également eu des impacts plus larges sur les femmes. Nous en avons étudié quelques-uns dans deux analyses :

- [Les conséquences économiques et les femmes de première ligne](#)
- [Une analyse féministe intersectionnelle de la pandémie](#)

En plus des enjeux liés à la pandémie, AOcVF a également travaillé cette année sur les éléments à intégrer dans un plan national d'action contre la violence faite aux femmes. Depuis de nombreuses années, AOcVF fait partie d'un groupe d'organisations à travers le pays qui demandent au gouvernement fédéral d'adopter un plan national pour lutter efficacement contre la violence faite aux femmes, demande qui a été finalement entendue pendant l'année. Le ministère Femmes et Égalité des genres a mandaté l'organisme Hébergement femmes Canada de mettre sur pied un comité et de proposer les principes et éléments à intégrer dans le futur plan national d'action. AOcVF a été approchée pour travailler aux côtés d'autres organisations sur la question du soutien aux survivantes

et aux familles pendant que d'autres travaillaient sur les questions d'infrastructure sociale et d'environnement propice, de prévention et de promotion de la réactivité du système juridique et judiciaire. Le [rapport](#) a été remis au gouvernement et a été rendu public.

Parallèlement au travail de ce comité, AOcVF a répondu à un appel d'offres du YWCA visant à mener des consultations sur les éléments à intégrer dans le futur plan national d'action. AOcVF a ainsi consulté ces membres et d'autres partenaires et a rendu un rapport. L'importance de prendre en compte les besoins des communautés francophones en milieu minoritaire, d'améliorer l'offre des services en français et de consulter les communautés dans chaque province et territoire pour comprendre les réalités et les besoins était au centre du rapport, en plus de mettre en place des changements systémiques pour assurer la pleine égalité des femmes.

En plus de ces enjeux, AOcVF a travaillé sur les enjeux suivants :

- Une [analyse](#) des mesures concernant les femmes dans le discours du Trône de septembre 2020. AOcVF était satisfaite de plusieurs mesures annoncées comme, un système amélioré de garde d'enfants, un investissement dans des maisons d'hébergement et de transition, la mise en œuvre d'un plan national d'action et des mesures pour mettre en œuvre le Plan national d'action pour mettre fin à la violence faite aux femmes et filles autochtones.
- Des [recommandations](#) dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement de l'Ontario. Les recommandations d'AOcVF touchaient trois domaines : un plan de relance basé sur une analyse comparative entre les sexes et une analyse intersectionnelle; la prise en compte de la relance économique des femmes avec la mise en place de programmes et mécanismes adéquats qui renforcent l'autonomisation financière et sociale des femmes, un système de garde d'enfant abordable et l'accès à des logements sécuritaires abordables ;

et la prise en compte de la sécurité des femmes avec l'adoption d'un plan global de lutte contre la violence faite aux femmes et le financement adéquat des organismes leur venant en aide.

- Un [mémoire](#) sur le projet de loi 207, modifiant la *Loi sur le droit de la famille* et d'autres lois. Ce projet de loi était important parce qu'il suivait les avancées de la Loi fédérale sur le divorce et venait intégrer la notion de violence conjugale dans le droit de la famille.
- Une consultation du gouvernement de l'Ontario sur les logements de soutien. Lors de cette consultation, AOcVF a rappelé le manque de maisons d'hébergement et l'absence de maison de deuxième étape dans la province pour les femmes francophones, le problème du manque de logement abordable et sécuritaire qui allonge les délais de séjour dans les maisons d'hébergement et le besoin de revoir l'allocation Canada-Ontario pour le logement qui ne répond pas aux besoins.
- Une [analyse](#) sur le lien entre la violence conjugale et les tueries de masse.

Enfin, grâce à un financement dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario, AOcVF continue de travailler sur l'intégration de l'intersectionnalité dans ses pratiques et politiques et dans celles de son réseau.



03

Priorité

Priorité 03

Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes

Dans la planification stratégique, trois stratégies ont été identifiées pour permettre d'engager les communautés dans l'élimination de la VFF :

- 1. Le soutien des services en français (SEF) en matière de VFF**
- 2. L'engagement du public dans l'élimination de la VFF grâce à des campagnes de sensibilisation**
- 3. La collaboration avec des partenaires pour l'élimination de la VFF**

1. Soutenir les SEF en matière de VFF

En 2020–2021, AOcVF a soutenu les SEF en matière de VFF par l'entremise du Centre juridique pour femmes de l'Ontario (CJFO) et de l'Institut de formation en matière de VFF. AOcVF a également développé différentes ressources pour les femmes aux prises avec la violence et pour les professionnelles. Enfin, AOcVF a favorisé les échanges et les partages de connaissances.

1.1 Information et conseils juridiques en droit de la famille

Par le biais du CJFO, dont les activités sont financées par le ministère du Procureur général et par l'office de la Condition féminine de l'Ontario, AOcVF offre différents services en droit de la famille :

- Éducation juridique : AOcVF développe des ressources pour les femmes et pour les intervenantes, notamment grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) et à l'offre de formations pour les intervenantes.
- Information juridique en droit de la famille : une travailleuse d'appui juridique répond aux demandes d'information provenant de femmes et d'intervenantes de toute la province. Ce service se fait à distance par téléphone, vidéoconférence ou courriel. Ce service a plusieurs avantages : il est gratuit, sans critère financier et sans limite de temps.
- Conseils juridiques sommaires en droit de la famille : AOcVF offre un service unique aux femmes francophones aux prises avec la violence en leur permettant de consulter gratuitement une avocate et donc d'obtenir des conseils juridiques sommaires sur leur cas. Ce service est important pour les femmes parce qu'il leur permet de savoir comment commencer leur procédure de séparation



et de divorce ou d'avoir des conseils sur une ou des questions juridiques précises qu'elles se posent. AOcVF travaille avec cinq avocates réparties dans la province. Les rendez-vous se font là aussi à distance, par téléphone ou vidéoconférence. Les femmes peuvent accéder à ce service de conseils juridiques en passant par des centres pour femmes partenaires ou en contactant la travailleuse d'appui du CJFO. Le service est également gratuit et sans critère financier. Chaque femme a droit à 4 heures de consultation avec une avocate.

Les différents services proposés par le CJFO participent à l'amélioration de l'accès à la justice des femmes francophones parce qu'ils leur permettent :

- D'être informées de leurs droits, soit en consultant des ressources soit en posant directement leurs questions juridiques à une personne formées en droit de la famille et sur la VFF.
- D'avoir accès à des avis légaux adaptés à leur situation. Les femmes ont ainsi accès à des avocates francophones capables de les conseiller sur leurs démarches en droit de la famille. L'accès à ces avocates est important surtout pour les femmes qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat ou pour celles qui ont des difficultés à avoir un avocat parlant français.

Le Centre vient également soutenir les organismes en région lorsqu'ils n'ont pas la capacité d'offrir de l'information juridique aux femmes qu'ils rencontrent et comble le manque de SEF disponibles dans certaines régions.

En 2020-2021, AOcVF a travaillé à améliorer la visibilité et l'utilisation des services d'information juridique et de conseils juridiques sommaires. Un [site Web](#) a notamment été créé pour expliquer les services, une ligne gratuite 1-800 a été mise en place et de la promotion auprès de partenaires ainsi que sur les médias sociaux a été faite.

L'intensification de la promotion a permis d'augmenter l'utilisation des différents services, et ce, même si l'activité des Cours de la famille avait été suspendue ou ralentie à cause de la pandémie.

**62 femmes ont ainsi
bénéficié d'information
juridique (contre 22 en
2019-2020) et 133 ont reçu
des conseils juridiques
(contre 44 en 2019-2020)**

Le CJFO en quelques chiffres



105

Nombre de demandes d'information juridique en droit de la famille faites par les intervenantes : **105**

Nombre de femmes ayant reçu de l'information juridique en droit de la famille : **62**

Nombre de femmes ayant reçu des conseils juridiques en droit de la famille : **133**

133

1.2 Formations

Une des missions d'AOCVF est de veiller à ce que les intervenantes, superviseuses et gestionnaires francophones travaillant en Ontario dans le domaine de la VFF aient accès à de la formation de qualité dans leur langue par l'entremise de son Institut de formation en matière de violence faite aux femmes.

a. Webinaires

Les rencontres en personne organisées habituellement par l'Institut de formation ont été annulées en raison de la pandémie. Nous avons donc offert différents webinaires à l'intention des intervenantes de notre réseau et du grand public. Si passer à un format de webinaires a présenté des défis et a nécessité des adaptations, cela a également permis à l'Institut d'atteindre un public plus large et d'offrir une gamme de webinaires très différents. Grâce à ces webinaires, l'Institut a pu non seulement rejoindre les intervenantes francophones travaillant en Ontario auprès des femmes aux prises avec la violence, mais aussi plus largement toucher des professionnels et professionnelles d'autres secteurs et d'autres provinces. L'Institut a donc contribué à sensibiliser d'autres secteurs à la réalité de la violence faite aux femmes et à l'approche féministe.

Grâce au financement de l'office de la Condition féminine de l'Ontario, nous avons pu offrir un total de 16 webinaires à près de 1 100 personnes.



Comme l'Institut, le CJFO a dû transformer sa formation annuelle en droit de la famille en webinaires. Il en a proposé trois : un sur la différence entre les conseils et l'information juridique, un sur les changements à la *Loi sur le divorce* et à la *Loi portant réforme du droit de la famille* et un sur les notions de base en droit de la famille. Une rencontre d'échanges entre les intervenantes a également été organisée. Au total, ce sont 51 intervenantes qui ont été formées.

b. Formations en ligne

Grâce au soutien de l'office de la Condition féminine, depuis 2017, l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes propose des ateliers de formation en ligne interactifs et dynamiques. Accessibles gratuitement sur le site de [l'Institut](#), ces ateliers permettent aux intervenantes francophones travaillant avec les femmes aux prises avec la violence et à toute autre personne intéressée de se former sur les problématiques liées à la violence à caractère sexuel, à la violence conjugale, au féminisme et à l'intervention féministe. Au total, 50 ateliers de formation sont maintenant disponibles. À cela, il faut ajouter 20 ateliers supplémentaires concernant les agressions sexuelles et le processus criminel.

Au cours de la dernière année, à cause de la pandémie, le nombre d'inscriptions à la plateforme de l'Institut a énormément augmenté, passant d'environ 480 nouvelles inscriptions en 2019-2020 à plus de 2 750 nouvelles inscriptions cette année. Plus de 12 700 ateliers ont également été suivis pendant l'année.

Au cours de l'année, nous avons mis en ligne :

- Deux ateliers sur les peuples autochtones
 - Introduction aux populations autochtones du Canada
 - Les réalités autochtones au Canada
- Neuf ateliers sur la cyberviolence, en collaboration avec le Centre Colibri
 - Cyberviolence dans le couple
 - Cyberviolence hors couple
 - Cybercounseling par courriel
 - Cybercounseling par téléphone
 - Cybercounseling par messagerie texte
 - Mesures de protection numériques au moment où l'utilisateur quitte l'abuseur
 - Code de conduite - Formulaire de consentement - Guide d'évaluation du risque
 - Aspects légaux de la cyberviolence

Les formations pour intervenantes en quelques chiffres

2766
Nombre de personnes inscrites à la plateforme de formation en ligne en 2020-2021 : **2 766**

12 712
Nombre d'ateliers de formations en ligne suivis : **12 712**

19
Nombre de webinaires offerts par AOcVF : **19**

1151
Nombre de personnes présentes lors des webinaires : **1 151**

1.3 Développement de ressources

Dans le cadre de ses différents projets, AOcVF développe différentes ressources pour les femmes et les intervenantes.

a. Ressources en droit de la famille

En 2020-2021, grâce à la campagne [Femmes ontariennes et droit de la famille](#) (FODF), financée par l'office de la Condition féminine, le CJFO a créé des outils d'information juridique en droit de la famille pour permettre aux femmes de mieux comprendre leurs droits.

Le CJFO a poursuivi le développement de tutoriels interactifs pour expliquer aux femmes les processus à suivre et les formules à remplir après une séparation, en mettant en ligne le [tutoriel](#) pour remplir la Formule 10 : défense. Un guide d'accompagnement en format PDF a également été créé.

De plus, suite aux changements importants apportés à la *Loi sur le divorce* et à la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*, nous avons révisé et mis à jour 4 livrets d'information de la campagne FODF.

Le CJFO a également développé un [livret](#) qui reprend tous les changements apportés aux lois fédérales et provinciales pour aider les femmes et les personnes qui les accompagnent à avoir une meilleure compréhension des changements. Une [vidéo](#) a également été créée sur ce sujet.

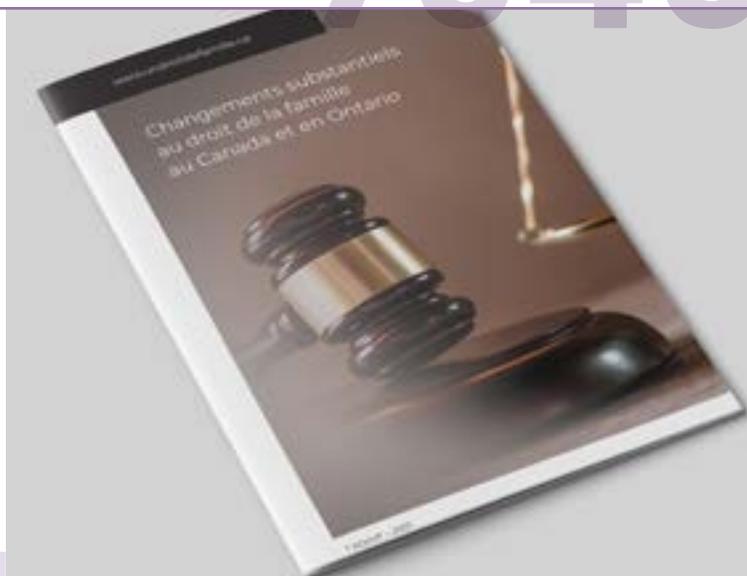
La campagne FODF en quelques chiffres

7946

Nombre de ressources distribuées : **7 946**

Nombre de visites sur le site Internet : **7 946**

Nombre de tutoriels en ligne suivis : **614**



614



b. Veilles informationnelles

Au cours de l'année, l'Institut de formation a produit deux veilles informationnelles qui regroupent des recherches, rapports et outils liés aux SEF ou à la VFF et susceptibles d'intéresser les intervenantes.

4. Échanges et concertation

AOcVF est un réseau composé de différents centres offrant des SEF aux femmes d'expression française aux prises avec la violence. L'une des missions d'AOcVF est de faciliter les échanges et la concertation entre les intervenantes et les gestionnaires de tous ces organismes et de faciliter les échanges avec d'autres secteurs.

Cette année, la pandémie a bien entendu été au centre des échanges et discussions entre les organismes. Six vidéoconférences ont été organisées par AOcVF et ses membres pour parler de l'adaptation des services pendant la pandémie, des défis rencontrés et des réussites. En plus de ces six vidéoconférences, AOcVF a organisé quatre rencontres spécifiques pour les maisons d'hébergement et une pour les CALACS. Ces rencontres ont été importantes pour les organismes parce qu'elles leur ont permis d'échanger sur les réalités et pratiques, mais aussi pour AOcVF qui a pu identifier des besoins et développer des ressources pour soutenir le travail. AOcVF a ainsi créé :

- Un [document](#) expliquant comment assurer la sécurité et la confidentialité sur la plateforme Zoom
- Un document pour aider les organismes à communiquer en temps de crise
- Un document pour aider les organismes à préparer leur plan de relance
- Un document pour aider les organismes à communiquer leur plan de relance

- Des modèles de politiques sur la vaccination
- Un document sur la communication concernant la vaccination

Un travail d'échange et de réflexion a également eu lieu cette année avec les membres et des partenaires d'AOcVF sur les éléments importants à intégrer dans le futur plan national d'action contre la violence faite aux femmes.

Cette année, AOcVF a également reçu un nouveau financement de Femmes et Égalité des genres Canada pour améliorer la concertation et la collaboration dans son réseau en Ontario et aussi avec des partenaires francophones en milieu minoritaire dans les autres provinces et territoires. Les objectifs sont :

- D'accroître les occasions de partages entre organismes grâce à la tenue de rencontres régulières
- De maximiser la réutilisation de divers outils, grâce à l'installation d'une plateforme de partage de documents
- De multiplier les collaborations
- D'intégrer les survivantes dans les pratiques

Débuté en décembre, les premiers mois du projet ont consisté à la mise en place des activités.



2. Engager les communautés dans l'élimination de la VFF

Depuis plusieurs années AOcVF collabore avec des organismes pour femmes de la province pour offrir des ateliers de soutien pour les femmes aînées. Cette année, neuf organismes ont collaboré. Ils ont offert au total 50 séances de groupe fermé à 51 femmes et 77 séances de groupe ouvert ayant regroupé 219 femmes.

Depuis plusieurs années, AOcVF sensibilise le public à la VFF grâce à deux campagnes d'éducation publique : la campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) et la campagne Traçons-les-limites (TLL), toutes deux financées par l'office de la Condition féminine de l'Ontario. Cette année, nous avons voulu créer un lien entre les deux campagnes en créant une sous-campagne sur les relations saines. Cette année aussi, nous avons poursuivi la conception d'une troisième campagne, financée par Justice Canada, qui porte sur le harcèlement sexuel en milieu de travail.

2.1 Campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) : sensibilisation à la violence conjugale

Depuis 2007, AOcVF coordonne le volet francophone de la [campagne VAF](#), qui a pour objectifs de sensibiliser les personnes de l'entourage à la violence conjugale, de leur permettre de reconnaître les signes avertisseurs de la violence et d'agir pour

aider les femmes. En 2018, AOcVF a décidé de moderniser la campagne et a lancé [Voir la violence](#), qui met l'accent sur la violence psychologique. En 2019, une campagne spécifique sur la violence conjugale chez les jeunes a été lancée : [Ouvre les yeux](#).

Comme mentionné dans la priorité 2, nos premières activités en lien avec la campagne VAF ont été de développer trois ressources spécifiques sur la violence conjugale pendant la pandémie.

Nous avons également créé des ressources additionnelles pour les jeunes : [deux affiches qui mettent l'accent sur la violence conjugale chez les jeunes](#) et un [outil de sensibilisation](#). Une [page Web](#) sur les manifestations de la violence chez les jeunes en période de COVID-19 a également été mise en ligne.

Enfin, nous avons créé deux vidéos humoristiques pour parler des relations saines et de la violence faite aux femmes. La vidéo [« La sécurité n'est pas optionnelle »](#) aborde de façon ironique le droit aux femmes à la sécurité en faisant le parallèle à la sécurité à laquelle une personne peut s'attendre en achetant une nouvelle voiture tel que des freins. La deuxième de cette série, [« Pour redéfinir les conversations de vestiaires »](#), présente un scénario où deux jeunes hommes dans un vestiaire de gymnase échangent sur un rendez-vous amoureux de façon respectueuse afin de présenter des modèles de masculinité sains.

La promotion de la campagne se fait sur les médias sociaux, à la télévision, à la radio et dans les journaux. Grâce aux organismes sur le terrain, des activités virtuelles de sensibilisation ont aussi pu être organisées à l'automne. Au total, 11 activités ont été proposées et 198 personnes ont été touchées.

13

La campagne VAF en quelques chiffres

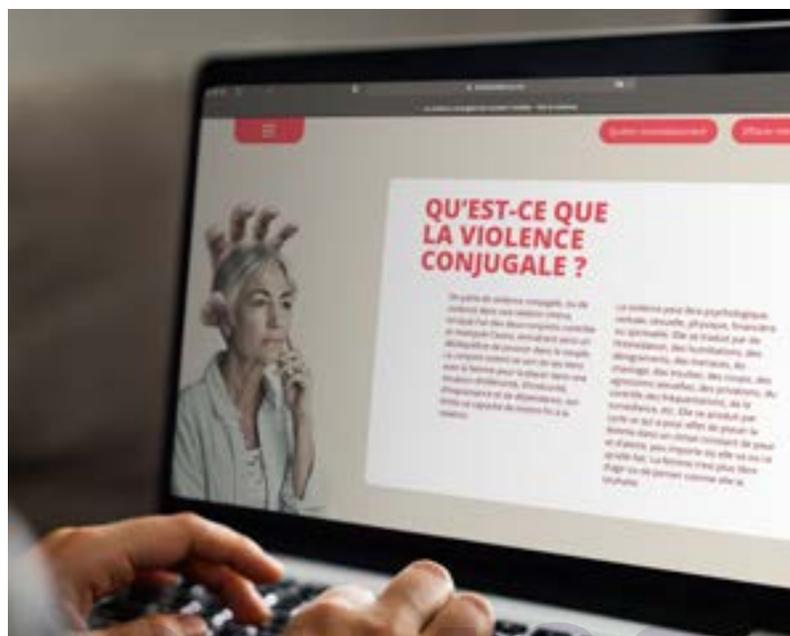


Nombre de ressources et de publications produites : **13**

Nombre de visites sur les sites Web de la campagne : **25 433**

Nombre de visionnements des vidéos sur YouTube : **14 873**

Nombre d'impressions grâce à la publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux et sur les médias sociaux : **6 217 570**



25 433



2.2 Campagne Traçons-les-limites : sensibilisation à la violence à caractère sexuel

Lancée en mai 2012, la campagne [Traçons-les-limites](#) (TLL), créée par AOcVF en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), a pour but d'engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

Comme mentionné dans la priorité 2, trois ressources ont été créées dans le cadre de la campagne TLL pour parler de la violence à caractère sexuel et la pandémie. De plus, nous avons développé une [ressource](#) pour parler du consentement aux jeunes.

La promotion de la campagne s'est notamment faite sur les réseaux sociaux, sur les sites Web et à travers plusieurs infolettres. Grâce aux organismes sur le terrain, des activités virtuelles de sensibilisation ont aussi pu être organisées en mai 2020. Au total, 14 activités ont été proposées dans 29 écoles et deux universités et 109 personnes ont été touchées.

4 523

La campagne TLL en quelques chiffres

Nombre de ressources
et d'outils produits : **4**

Nombre de ressources
distribuées : **23 172**

Nombre de visites sur
le site Web : **4 523**

Nombre d'impressions
grâce aux médias
sociaux : **793 149**



2.3 Campagne #RelationSaine

En 2020–2021, en lien avec les campagnes de sensibilisation VAF et TLL, nous avons conçu une campagne sur les relations saines à destination des jeunes nommée #RelationSaine. Notre objectif est de permettre aux jeunes d'évaluer leur relation amoureuse et leurs relations sexuelles.

Plusieurs outils ont été développés dans le cadre de cette sous-campagne, qui a été lancée le 25 novembre 2020, à l'occasion des 16 jours d'activisme :

- Une [page Web](#)
- Un [questionnaire en ligne](#) pour évaluer sa relation amoureuse
- Un [dépliant](#) pour évaluer sa relation amoureuse
- Un [dépliant](#) sur les relations sexuelles saines
- Une [affiche](#) pour évaluer sa relation amoureuse
- Une [vidéo](#) montrant une relation saine et une relation malsaine
- [Deux vidéos](#) parlant des agressions sexuelles dans le couple
- Une série d'animations vidéo pour les médias sociaux



2.4 Campagne contre le harcèlement sexuel en milieu de travail

AOcVF a reçu du financement de Justice Canada pour développer une campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel en milieu de travail. La pandémie a malheureusement retardé le lancement de la campagne, prévu à l'origine en mars 2021, mais repoussé en septembre 2021.

En 2019–2020, nous avons développé le concept et la stratégie de la campagne. Cette année, nous avons travaillé au développement des outils.

Nous avons développé des outils pour informer les victimes et leurs collègues sur ce qu'est le harcèlement sexuel en milieu de travail ainsi que sur les recours disponibles. D'autres outils ont été développés pour informer les employeurs de leurs obligations légales ainsi que pour les aider à répondre à ces obligations.

Un site Web, une vidéo de sensibilisation, des livrets d'information, des dépliants, des modèles de politiques, des formations en ligne et du matériel pour les médias sociaux ont ainsi été créés.



3. Collaborer avec des partenaires pour l'élimination de la VFF

Afin de pouvoir mener à bien son mandat, AOcVF doit travailler en partenariat avec des organismes tant anglophones que francophones travaillant dans le domaine de la violence faite aux femmes ou dans des secteurs connexes. Même si ces partenariats sont à des niveaux différents et demandent un investissement variable, tous sont importants parce qu'ils permettent à AOcVF de renforcer sa visibilité dans la communauté. Ils permettent aussi à AOcVF de partager son expertise en violence faite aux femmes et en service en français et de sensibiliser les partenaires aux besoins des femmes francophones aux prises avec la violence.

Cette année, AOcVF a notamment travaillé avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), le Learning Network, Luke's Place, METRAC et White Ribbon.

AOcVF a aussi pu échanger de façon régulière sur les conséquences de la pandémie avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), l'Ontario Association of Interval and Transition Homes (OAITH) et l'Ontario Network of Sexual Assault/Domestic Violence Treatment Centres.

AOcVF a également collaboré avec OAITH pour obtenir un financement pour les maisons d'hébergement afin qu'elles puissent offrir des activités pour améliorer la santé mentale de leurs employées.

Enfin, AOcVF a collaboré avec plusieurs organismes au Canada pour la mise en place d'un Plan national d'action contre la violence faite aux femmes.



04

Priorité

Priorité 04

Consolider l'AOcVF

Plusieurs stratégies ont été identifiées dans la planification stratégique pour consolider l'organisme :

- 1. La révision de la structure organisationnelle**
- 2. Un financement stable**
- 3. L'augmentation de la visibilité d'AOcVF et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public**

1. Revoir la structure d'AOcVF

Le financement reçu du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres pour le renforcement des capacités a permis à AOcVF de consulter ses membres et quelques partenaires sur l'état de la collaboration et de la communication entre l'organisme et eux. Grâce à ces consultations, AOcVF a pu identifier des initiatives. Une réalisation concrète a été le dépôt d'une demande de financement auprès de Femmes et Égalités des genres Canada pour améliorer la concertation et la collaboration, demande qui a été acceptée.

De son côté, le conseil d'administration continue son travail de réflexion et d'analyse sur les fondements et la gouvernance de l'organisme.

2. Assurer un financement stable pour l'AOcVF

AOcVF ne bénéficie pas de financement de fonctionnement et n'a aucun budget annualisé. Le financement provient donc principalement de projets. Comme de nombreux autres organismes, AOcVF pâtit de cette situation. Nous voyons notamment un roulement important de personnel ainsi que des défis pour avoir une vision à longue de l'organisme. Beaucoup de temps et d'énergie sont aussi passés à la rédaction de demandes de financement et à la reddition de comptes. AOcVF profite de chaque occasion pour rappeler au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial l'importance de son travail et l'importance d'avoir des financements stables et pérennes.

En 2020-2021, AOcVF a reçu du financement sur cinq ans de Femmes et Égalité des genres Canada pour l'amélioration de la concertation et de la collaboration dans son réseau.

Le financement des projets récurrents tels que l'Institut, le CJFO et les campagnes de sensibilisation a également été reconduit pour une autre année.



3. Augmenter la visibilité d'AOCVF et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

a. Présence dans les médias traditionnels et médias sociaux

AOCVF utilise les médias traditionnels, les médias sociaux et ses sites Web pour transmettre ses messages et faire la promotion de ses activités. Une section « Nouvelles » a été intégrée dans le site Web d'AOCVF où de courtes analyses d'actualité sont partagées. 41 nouvelles ont été rédigées et partagées cette année. Au total, le site Web d'AOCVF a été visité près de 15 500 fois. L'ensemble des sites de l'organisme a été visité plus de 51 300 fois.

AOCVF a également réalisé 14 entrevues télé, radio ou dans les journaux. Beaucoup ont porté sur la violence en période de pandémie.

Enfin, les différents comptes de médias sociaux gérés par AOCVF regroupent plus de 6 300 abonnés. Les pages Facebook d'AOCVF ont accumulé plus de 750 000 impressions, les comptes Twitter plus de 900 000 impressions et les comptes Instagram près de 240 000 impressions.

b. Participation à des consultations et à des comités

En tant que regroupement provincial, AOCVF a comme mandat de porter à l'attention des décideurs et décideuses les besoins et réalités des services en français

travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes et ceux des femmes survivantes de violence, en particulier les besoins des francophones. La présence d'AOCVF à des comités ou sa participation à des consultations permet de mettre en lumière ces besoins spécifiques.

AOCVF a participé cette année à plusieurs consultations ou rencontres lancées par les gouvernements, entre autres :

- Deux rencontres pour parler de l'incidence de la COVID sur les CALACS
- Deux rencontres avec la ministre de Femmes et Égalité des Genres pour le développement du plan national d'action
- Deux rencontres sur les logements avec services de soutien

AOCVF a aussi déposé trois mémoires :

- Mémoire sur le projet de loi 207
- Mémoire pour les consultations prébudgétaires
- Mémoire sur le Plan national d'action

AOCVF a également participé à des comités gouvernementaux :

- Le comité encadreur du plan stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice
- Le comité consultatif pour un projet pilote de psychothérapie pour les survivantes de violence

Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, tous les organismes francophones et anglophones avec qui nous collaborons pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Nous tenons aussi à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

- **Femmes et Égalité des genres Canada**
- **Justice Canada**
- **Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires**
- **Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité**
- **Le ministère du Procureur général, Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables**
- **L'office de la Condition féminine de l'Ontario**
- **La Fondation canadienne des femmes**
- **La Fondation du droit de l'Ontario**
- **YMCA Canada**

Par la présente, AOcVF déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le mercredi 17 novembre 2021 lors de l'Assemblée générale annuelle.

Josée Chalifoux

Présidente du conseil d'administration



288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télec. : 613 241-8435

info@aocvf.ca
www.aocvf.ca